

FICHE DE RENSEIGNEMENTS SUR L'HISTOIRE DE L'ARMÉE CANADIENNE

PREMIÈRE GUERRE MONDIALE (1914 à 1938)

1914 à 1918 – Première Guerre mondiale



En 1910, le premier ministre Wilfred Laurier a dit : « Quand la Grande-Bretagne est en guerre, le Canada l'est également; cela ne fait aucune différence » [traduction]. Dans cette optique, lorsque la Grande-Bretagne a déclaré la guerre à l'Allemagne, le 4 août 1914, le Canada a donné la seule réponse possible qu'un soldat britannique donne lorsqu'il est appelé aux armes : « *Ready aye Ready* » (en français, Prêt oui prêt).

À cette demande, Sir Sam Hughes, ministre de la Milice et de la Défense, a entrepris de mobiliser une armée pour combattre à l'étranger. Les membres de la Force permanente et de la Milice active non permanente (MANP), qui se sont portés volontaires pour servir, ont reçu une instruction initiale au Canada pour être ensuite envoyés à l'étranger en quatre vagues. La première a quitté le Canada en octobre 1914 et la dernière, deux ans plus tard, en octobre 1916.

Le Corps expéditionnaire canadien (CEC) était réparti en plusieurs divisions, regroupées plus tard pour former le Corps canadien au sein de l'armée britannique. Chaque division comprenait trois brigades d'infanterie, chacune composée de quatre bataillons. Les quatre divisions d'infanterie du Corps canadien constituaient la force combattante principale du CEC.

Au plus fort de la Première Guerre mondiale, le CEC comprenait :

- 260 bataillons d'infanterie numérotés,
- 2 bataillons d'infanterie nommément désignés :
 - *The Royal Canadian Regiment* (RCR), et
 - *Princess Patricia's Canadian Light Infantry* (PPCLI);
- 4 bataillons de mitrailleuses,
- 13 régiments de carabiniers à cheval,
- 13 bataillons de troupes ferroviaires,
- 5 bataillons de pionniers,
- de nombreuses unités de soutien, dont :
 - des batteries d'artillerie de campagne et d'artillerie lourde,
 - des services ambulanciers,
 - des soins médicaux,
 - des soins dentaires,
 - des services forestiers,
 - de la main d'œuvre,
 - le creusement de tunnels, et
 - l'approvisionnement.



La création du PPCLI constitue une exception aux méthodes de recrutement adoptées par Sir Sam Hughes pour mettre sur pied le CEC. L'industriel montréalais M. Hamilton Gault a fourni 100 000 \$ pour former un nouveau régiment qui recruterait des soldats d'expérience qui avaient combattu dans la Guerre des Boers pour la plupart. Le régiment a été prénommé comme la fille du Gouverneur général, le duc de Connaught, lequel était aussi le frère du roi.

Parmi les grandes batailles livrées par le Corps canadien, on compte :

- la 2^e Bataille d'Ypres (première utilisation de gaz toxique), en 1915,
- la bataille de Gallipoli, livrée par le *Royal Newfoundland Regiment*, en 1915 et 1916,
- la bataille du Mont Sorrel, en 1916,
- la bataille de la Somme, en 1916,
- la bataille de la crête de Vimy, en 1917,
- la bataille de Lens, en 1917,
- la bataille de Passchendaele, en 1917, et
- la bataille d'Amiens, en 1918.

Le CEC a perdu plus de 60 000 hommes pendant la Première Guerre mondiale, ce qui représente 9,28 pour cent des 600 000 hommes enrôlés. Plus de 172 000 hommes ont été blessés.

1919 et 1920 – Comité Otter

En 1919, le comité Otter a reçu le mandat d'étudier l'intégration des unités du CEC dans la Milice canadienne, et d'en faire rapport, en vue de préserver leurs identités et les coutumes et traditions qui se sont développées pendant leur service au cours de la Première Guerre mondiale.

Les recommandations suivantes s'appliquaient à la Force permanente :

- changer le nom du 22^e bataillon (canadien-français) pour celui du Royal 22^e Régiment;
- conserver le PPCLI; et
- conserver le RCR et les autres unités de la Force permanente d'avant-guerre.

Les recommandations suivantes s'appliquaient à la MANP :

- mettre sur pied 15 divisions (11 d'infanterie et 4 de cavalerie [blindées]) pour assurer la défense du pays;
- rattacher les divisions à une structure de commandement régionale comportant un seul Quartier général de la Défense nationale (QGDN);
- n'assigner les unités et les sous-unités d'approvisionnement et d'artillerie à aucun groupe-brigade nouvellement formé; et
- fusionner les bataillons numérotés du CEC avec les unités de la milice d'avant-guerre et leur faire adopter les traditions, les coutumes et les inscriptions au drapeau du bataillon numéroté du CEC auquel ils ont le plus contribué.



Une épidémie de grippe a sévi à l'échelle mondiale, entre 1918 et 1920. Elle a fait 50 000 morts au Canada, ce qui équivaut au nombre de morts canadiens durant la Première Guerre mondiale.

1922 – Loi du ministère de la Défense nationale

En 1922, un important changement est survenu dans l'administration militaire. Le Parlement du Canada a voté la Loi du ministère de la Défense nationale, qui prévoyait la formation d'un ministère du même nom dont le ministre serait chargé de toutes les questions relatives à la défense, y compris la Milice et les services militaires, navals et aériens du Canada. Le Chef d'état-major général, qui a changé de nom pour Chef d'état-major du ministère de la Défense nationale, était responsable de ces trois armes.

1936 – Organisation de McNaughton

La détérioration de la situation mondiale (Crise de 1929) a, une fois de plus, forcé le gouvernement canadien à couper dans le budget militaire. L'effectif de la MANP a été réduit de 15 divisions de 134 000 hommes à 7 divisions (6 d'infanterie et 1 de cavalerie) de 86 000 hommes. On a démantelé certains régiments, tout en fusionnant d'autres. De plus, en tentant de moderniser l'armée, on a mécanisé les unités de cavalerie (en utilisant des chars plutôt que des chevaux). Malheureusement, l'approvisionnement du matériel étant lent, le gouvernement a refusé de dépenser de l'argent pour équiper ces nouvelles unités.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC